

PÔLE DE RESSOURCES
DÉPARTEMENTAL



et Développement Social

La famille en mutation

Comment être parent aujourd'hui ?

Quelle articulation entre sphère privée
et sphère publique ?

La soirée du pôle

d'octobre 1999

Sommaire

Les soirées du pôle :

Se ressourcer de manière gratifiante en présence de chercheurs et débattre ensemble de questions liées au développement de la ville et à l'intervention sociale, tel est l'objectif des soirées du pôle.

Ces rencontres, organisées une fois par trimestre en soirée, font intervenir deux chercheurs, traitant d'un même thème, sous un angle différent. Des propos qui donnent lieu à discussion avec les participants, puis à publication d'actes.

Les soirées du pôle – fondées dans une optique de ressourcement conceptuel, de prise de recul par rapport à l'action quotidienne – interviennent en complément d'autres rencontres organisées par le pôle tout au long de l'année (groupes de travail, ateliers de capitalisation, cycles de qualification, journées thématiques...).

Intervention de Martine Gruère p.4

Les évolutions de la représentation de la famille

et des rapports parents - professionnels p.5

De l'indifférenciation des rôles aux conditions d'exercice de l'autorité p.5

De la multiplication des savoirs à l'impuissance des parents,
puis des professionnels p.5

De la difficulté de la relation parents / professionnels p.6

Quelles perspectives pour une co-éducation ? p.6

Intervention de Bruno Ribes p.8

Relativiser la nouveauté p.9

Par rapport au passé p.9

Par rapport au présent p.10

Par rapport au futur p.10

Situer la nouveauté p.11

La famille indéfinie p.11

La famille seconde p.12

La famille incomparable p.13

La famille surinvestie p.14

Dépasser la nouveauté p.15

Les liens existentiels p.15

Une dynamique sous-jacente à toute famille ? p.16

Débat p.17

Être parent aujourd'hui, une responsabilité en pleine mutation, qui place de nombreux adultes en situation de désarroi.

Comment prendre en compte la demande sociale des familles ? Comment réinventer des formes de travail entre parents et professionnels, qui rompent avec les logiques de disqualification mutuelle et ouvrent des perspectives de soutien renouvelé ?

Psychologue
et directrice
de l'École
des parents
et des éducateurs
d'Ile-de-France.

L'École des parents et des éducateurs (EPE) a 70 ans. Elle a été créée par des parents, pour « aider les parents à être parents ». Aujourd'hui, il en existe 30 en France.

Les services proposés par l'EPE sont de plusieurs types :

- les services téléphoniques :
 - « Inter Services Parents » créé en 1971. Il a une fonction de guidance, d'accompagnement et de soutien généraliste. Il est complété par l'orientation vers des services spécialisés en cas de difficultés plus lourdes.
 - « Fil Santé Jeunes ». 500 appels dont 200 entretiens téléphoniques approfondis sont recensés en moyenne par jour, et pour une vingtaine d'entre eux, ils émanent de jeunes en grande difficulté.
- la formation des travailleurs sociaux.

Les évolutions de la représentation de la famille et des rapports parents - professionnels

À travers le temps et les différents services qui se sont développés, diverses évolutions ont pu être observées. À partir de là, des éléments de compréhension de la situation actuelle des familles se dégagent. Le plus frappant réside dans l'évolution de la représentation de la famille.

De l'indifférenciation des rôles aux conditions d'exercice de l'autorité

Entre 1948 et 1988, la revue de L'École des parents témoigne de façon claire des évolutions de la place de chacun dans la famille. Progressivement, une tendance à l'indifférenciation des rôles et des fonctions est perceptible, liée notamment à l'évolution de la place du père et de la mère au sein de la cellule familiale et à l'accès à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle suscite une évolution des conditions d'exercice de l'autorité et de la place de l'enfant dans la famille.

La question de l'autorité est donc fortement à revoir, notamment du point de vue des fonctions, des différents champs d'intervention de chacun et de la mobilisation des adultes en général. C'est dans la fonction que se pose le problème du maternel et du paternel. Or, aujourd'hui les références sont souvent brouillées. De plus en plus de parents s'autorisent à

passer de la fonction paternelle à la fonction maternelle et vice-versa. Il faut retravailler sur les concepts d'identité, de rôle et de fonction.

De la multiplication des savoirs à l'impuissance des parents, puis des professionnels

Lorsque l'association se crée en 1929, elle rassemble des parents désireux de se former pour échanger avec les enseignants sur l'éducation. 60 ans plus tard, les parents se trouvent dans une situation d'impuissance face aux professionnels. En un siècle, et cela devient très visible à la fin des années 80, face à la multiplication des savoirs professionnels, une tendance à la toute-puissance des « sachants » se développe, entraînant une forme de démission des parents, rendus impuissants.

Pourtant à partir de 1993, nous assistons à une sorte de basculement. Des élus, des associations s'inquiètent. À leur tour, ce sont les professionnels qui expriment leur impuissance et leur difficulté. Ils se tournent vers les parents et souhaitent les responsabiliser. C'est pourquoi l'EPE cherche à travailler de plus en plus dans le sens du dialogue entre parents et professionnels, celui-ci étant devenu très compliqué.

Les évolutions de la place de la famille dans la société et les difficultés croissantes rencontrées par les parents dans l'exercice de leur autorité, appellent à développer le dialogue entre parents et professionnels.

De la difficulté de la relation parents / professionnels

Comment pouvons-nous analyser toutes ces difficultés ressenties si fortement aujourd'hui par les parents et les professionnels ?

Le constat que nous faisons est le suivant : de plus en plus, les parents sont confrontés à un monde de précarisation (précarisation liée au chômage, précarisation du lien conjugal...) et à la peur de l'avenir. Dans ce contexte très insécurisant, le seul vrai lien qui subsiste et ne risque pas d'être mis en question est celui de la filiation, d'où une tendance à l'idéalisation et au surinvestissement de l'enfant.

Ce surinvestissement de l'enfant peut alors devenir très lourd :

- pour les parents : ils ont envie d'être de bons parents, mais à la moindre difficulté, ils se sentent culpabilisés. Par exemple, alors que la fatigue ou l'ambivalence sont inévitables, ils les ressentent la plupart du temps comme des faiblesses inacceptables.
- pour la famille : là encore, le surinvestissement par rapport à l'enfant et au cercle privé familial suscite une idéalisation qui rend intolérable le conflit, d'où l'inéluctable difficulté à supporter l'affrontement, obstacle qui induit des problèmes grandissants d'autorité.

À l'École des Parents et des Éducateurs, de plus en plus fréquemment sont recensées des demandes de parents qui souhaitent mettre leur enfant en internat pour tenter de faire face à cette difficulté.

Face à ces constats, comment se jouent la plupart du temps les relations entre parents et professionnels ?

Alors qu'une enquête réalisée par le CREDOC montre que 85 % des parents disent s'en sortir plutôt bien dans les relations à leurs enfants, les relations entre parents (1ers éducateurs) et professionnels sont difficiles. Les parents sont souvent infantilisés, disqualifiés, ou instrumentalisés par les professionnels mais, de façon presque symétrique, les parents ont tendance à idéaliser, disqualifier, instrumentaliser les professionnels. La co-éducation reste à inventer.

Les relations entre parents et professionnels sont difficiles. Les parents sont souvent infantilisés, disqualifiés ou instrumentalisés par les professionnels et vice-versa.

Quelles perspectives pour une co-éducation ?

Le lien entre parents et professionnels doit se reconstruire dans des logiques de co-éducation, de coresponsabilité. La famille est le lieu du privé, de l'intérieur. Elle renvoie à l'entière responsabilité, au plaisir partagé, au ne rien faire, au jeu, au rêve, au corps... Tandis que le professionnel, inscrit dans l'institution renvoie à l'extérieur, aux apprentissages, à la prise en compte de la réalité, à la loi.

En tant que professionnels, il nous faut retravailler avec les adultes parents pour étayer, compléter, combler... faire le lien entre ces deux mondes du privé et du public.

Cela suppose de soutenir l'adaptation aux contraintes de la vie commune, de la réalité, des frustrations et l'appropriation des règles communes du vivre ensemble et du respect. Travailler sur la civilité, c'est travailler sur la régulation et sur les interdits. Mais cela implique aussi de pouvoir protéger (par exemple, les enfants qui se trouvent confrontés au racket) et de mettre en valeur les compétences des adultes, des parents.

Il y a lieu aussi de différencier la psychologie de l'éducation, de travailler sur l'inévitable déséquilibre entre le professionnel adossé à l'institution, légitimé par un diplôme et le parent (surtout s'il se trouve exclu de l'emploi). Nous ne pouvons plus construire des adultes les uns sans les autres.

Quand enfin parviendrons-nous à rompre avec l'éternel système de notation scolaire et à mettre en œuvre des moyens d'évaluer par addition plutôt que par soustraction ? Il est urgent de susciter une morale de l'émergence plutôt qu'une morale de la déchéance.

Mettre en valeur les compétences des parents, différencier la psychologie de l'éducation, travailler sur l'inévitable déséquilibre entre le professionnel, adossé à l'institution et légitimé par un diplôme et le parent.

Éléments bibliographiques

Clair Michalon « *Différences culturelles, mode d'emploi* », Saint Mour Ed Sepia 97

Sous la direction de Martine Gruère et de Philippe Jeammet : « *Construire un adulte, pour un partenariat entre parents et professionnels* ». Bayard éditions / École des parents et des éducateurs, Païdos adolescence

CREDOC « *Le partenariat entre les parents et les professionnels reste à définir* », Consommation et modes de vie, n°130, oct.1998

Le propos de Bruno Ribes porte sur la transformation de la place de la famille dans la société.

Il met particulièrement en lumière l'enfermement de plus en plus grand de la famille dans la sphère privée, et paradoxalement, son exigence croissante de soutien.

Dans ce contexte, qu'offre la famille aujourd'hui, que la société ne peut apporter ?

Philosophe
et sociologue,
chargé de mission
à la Délégation
Interministérielle
à la Famille.

Il n'est pas dans mon intention de vous apporter des réponses. Je m'en tiendrai à ouvrir des pistes de réflexion et à vous livrer quelques questions.

D'abord, pourquoi êtes-vous là ?

Pourquoi cette réunion sur la famille ?

Il y a 30 ans, une telle soirée n'aurait pas été organisée.

La famille traditionnelle disparaît, ce qui suscite des peurs. Au moment où elle est rendue de plus en plus fragile, elle est aussi de plus en plus idéalisée. Cela constitue un hiatus croissant.

Mais au fond, qu'est ce que la famille ? Celle-ci existe-t-elle ?

Quant à l'évolution des structures familiales dont nous sommes témoins, il convient d'en relativiser la nouveauté, de la situer et de la dépasser. Tel sera l'objet de mon propos.

R

elativiser la nouveauté

À en croire certains commentaires qui vulgarisent les données scientifiques, la famille serait en perte de vitesse : baisse de la natalité, du mariage, augmentation du nombre d'enfants hors mariage, des divorces, des familles monoparentales ou reconstituées. Si tous ces phénomènes sont indubitables, il faut les mettre en perspective par rapport au passé, au présent et à l'avenir.

Par rapport au passé

En moyenne, on compte aujourd'hui un peu moins de 2 enfants par femme (entre 1,7 et 1,8). Qu'en était-il au XVIII^e siècle ? Les femmes avaient alors environ 5 enfants, mais la mortalité infantile ou juvénile était telle que 2 de ces enfants seulement parvenaient à l'âge adulte : guère plus que de nos jours.

Certes, il s'est produit une baisse du mariage et une augmentation impressionnante des jeunes couples qui cohabitent. Mais encore à la fin du siècle dernier, si l'on en croit les études démographiques qui ont étudié les usages dans les milieux ouvriers de la région toulousaine, beaucoup de mariages n'avaient lieu qu'à la naissance du premier garçon (pour qu'il puisse porter le nom du père). Ainsi de nombreux enfants, notamment les filles aînées, naissaient hors mariage. Par ailleurs, avec l'exode massif des jeunes des campagnes vers les abords des villes, beaucoup

commençaient une vie de couple sans que celle-ci ait été véritablement officialisée par l'état civil.

On parle aujourd'hui du nombre important de familles recomposées. Encore en 1900, la durée de vie conjugale moyenne n'était que de 15 ans. Lorsque la mère mourait, le père devait se remarier. Lorsque c'était le père, la mère retournait chez ses parents et, si elle avait quelque bien, retrouvait sans peine un mari. Le nombre de familles reconstituées était de fait au moins aussi important, voire plus élevé que de nos jours. Bien sûr, le deuil à faire d'un parent décédé n'est pas du même ordre que celui d'un parent absent qui continue à vivre quelque part.

Ces quelques rappels font référence à des situations familiales vécues dans un tout autre contexte de société. Il importe cependant de s'en souvenir, d'abord pour ne pas verser dans l'illusion de croire que certaines données démographiques actuelles sont sans précédents ou que jadis tout allait pour le mieux, ensuite pour approfondir notre interrogation : qu'est ce qui est réellement nouveau aujourd'hui ? À pousser cette interrogation, on s'aperçoit que la nouveauté réside moins dans la matérialité des faits ou des données démographiques que dans une transformation profonde des relations entre parents et enfants, qui atteint la famille dans ce qu'elle a de plus essentiel. Mais qu'est ce qui est essentiel ?

La nouveauté réside moins dans une évolution des situations et structures familiales que dans une transformation profonde des relations entre parents et enfants.

Les causes et les conséquences des évolutions familiales ne peuvent se comprendre que par la profondeur des mutations culturelles de la société et la mentalité collective d'une génération sociale.

Par rapport au présent

Relativisées par rapport au passé, les évolutions en cours doivent l'être aussi par rapport au présent.

Le nombre des divorces et des séparations s'accroît. Néanmoins, les deux tiers des couples demeurent unis et 85 % des enfants vivent jusqu'à leur majorité avec leurs deux géniteurs. À l'heure actuelle, environ 12 % des familles sont monoparentales et ce pourcentage ira sans doute en augmentant au cours des années à venir. Mais ces calculs n'indiquent pas combien de familles aujourd'hui biparentales deviendront monoparentales demain, ou combien de familles dites monoparentales seront reconstituées dans les mois à venir. Autrement dit, **les données dont nous disposons saisissent très mal la réalité des fluctuations des situations familiales.**

De plus, elles ne sont guère explicatives. L'âge du mariage continue à s'élever. Pourquoi ? Est-ce dû à la difficulté qu'éprouvent les jeunes à trouver un emploi ou à payer un logement ? Ou est-ce le fait d'autres motifs ? Quelles sont les véritables causes qui concourent à infléchir les courbes démographiques dans un sens ascendant ou descendant ? Au début des années 1980, l'Italie comptait environ 2,3 enfants par femme : la moitié Sud en avait presque 2,6 alors que la moitié Nord n'en avait déjà que 1,8. Dix ans après, au début des années 1990, l'Italie n'avait plus que 1,3 enfants par femme (le taux le plus bas d'Europe). Or cette perte d'un enfant par femme s'est vérifiée aussi bien au Nord très urbanisé et industrialisé, qu'au Sud plus rural et plus

pauvre ; elle a affecté de manière uniforme les classes sociales les plus riches et les plus défavorisées. La baisse de la natalité ne peut donc être attribuée à tel ou tel de ces facteurs : l'urbanisation et l'industrialisation, le niveau de revenus ou la qualité des logements, la richesse ou la pauvreté... En réalité tous ces facteurs se combinent en un faisceau complexe où entrent également en interférence les transformations culturelles (en l'occurrence en Italie la perte d'influence de l'Eglise catholique), ainsi que la perception que les parents ont de leur responsabilité envers leurs enfants (plus leur sens de leur responsabilité éducative s'accroît, moins les parents ont d'enfants).

En fait, nul n'est capable de déterminer exactement quelles sont les causes des évolutions familiales.

Par rapport au futur

Les remarques qui précèdent s'imposent d'autant plus à qui s'interroge sur l'avenir.

En effet, nous assistons à une transformation des structures familiales mais nous sommes incapables d'en préciser les causes et d'en mesurer les conséquences. Les arguments matériels (problèmes économiques, industrialisation, urbanisation, logement, conditions de travail) ne portent que sur la partie émergée de l'iceberg. En fait, les évolutions en cours ne peuvent se comprendre d'une part, que dans la profondeur des mutations culturelles qui atteignent l'ensemble d'une société, d'autre part qu'en relation avec la mentalité collective d'une génération sociale.

Les personnes de 60 ans aujourd'hui, celles de 40 ou celles de 20, n'ont pas la même approche de la fécondité, de la nuptialité ou de la divortialité, etc. Et cela ne tient pas seulement à leurs conditions de vie ou de travail, à leur niveau d'information ou de culture, etc. Cela tient à des ressorts primordiaux qui se tendent ou se détendent selon la manière dont ils appréhendent le sens de la vie et de la mort, la relation à l'autre, en particulier à l'autre sexe, des valeurs aussi fondamentales que la liberté... Tout ce qui se noue en profondeur et qui constitue une mentalité collective, faite d'éléments conscients et inconscients.

Situer la nouveauté

La famille indéfinie

L'excellent ouvrage de Louis Roussel utilise l'expression de « famille incertaine ». Il évoque la confusion des rôles entre père et mère et la difficulté à cerner les contours d'une famille, en raison des **nombreux allers et retours qui marquent la constitution du couple avant qu'il se stabilise, de l'allongement de la durée de vie sous le toit parental, des années de cohabitation avant le mariage ou l'offi-**

cialisation d'une union libre, de la discontinuité de certains cycles familiaux avec des séquences de biparentalité, de monoparentalité, de recomposition familiale, du maintien des liens parentaux même après un divorce ou une séparation...

De tous ces phénomènes, celui dont nous devrions peut-être nous inquiéter le plus, concerne l'émancipation des jeunes. Ceux-ci résident en moyenne chez leurs parents, jusqu'à 24 ans pour les jeunes femmes, plus de 26 ans pour les jeunes hommes. Les causes en sont connues : prolongation des études, difficulté à trouver un premier emploi stable, cherté des logements, etc. Les conséquences par contre sont moins claires, notamment parce qu'elles touchent à l'état d'irresponsabilité ou de semi-responsabilité dans lequel sont maintenus les jeunes hommes jusqu'à un âge assez avancé. À cet état de fait, deux facteurs aggravants viennent s'ajouter : la crise du masculin et la multiplication des divorces ou des séparations dans les premières années de vie commune. Dans ce contexte donc, la question du logement des jeunes pour favoriser leur émancipation, constitue un enjeu de société prioritaire.

Indépendamment de ces dernières remarques, **il est manifeste que l'indétermination des contours de la famille est une des principales nouveautés de notre temps.**

Naguère, la famille était constituée par le mariage, considéré comme indissoluble. De nos jours, et notamment depuis la loi du 8 janvier 1993, la perspective s'est inversée. Les conjoints peuvent divorcer par consentement mutuel et, en ce cas, le juge ne fait

Phénomène inquiétant : l'émancipation des jeunes de plus en plus tardive. Dans ce contexte, les politiques visant à faciliter leur accès au logement, constituent un enjeu de société prioritaire.

qu'entériner leur décision. L'indissolubilité a été reportée sur la parentalité. Ainsi, la vie de couple est-elle dissociée de la vie familiale proprement dite : c'est l'enfant qui crée le lien familial, qui fait la famille. Telle est la position défendue par Irène Théry dans son rapport élaboré pour la conférence de la famille de juillet dernier.

Ce changement qui tend à déplacer le constituant familial du mariage à la venue de l'enfant pourrait amener à réviser en profondeur toute la philosophie sous-jacente à notre droit matrimonial et familial. Mais faut-il précipiter cette évolution ? Dire que c'est l'enfant qui fait la famille, subordonne le couple à l'enfant. Or, aujourd'hui avec la possibilité qui est donnée aux couples de choisir la venue d'un enfant, ne peut-on considérer que s'il n'y a pas de famille sans enfant, il n'y a pas non plus d'enfant sans projet préalable, sans appel à naître ? Plus que l'enfant, en réalité ce qui fait la famille, c'est le projet du couple. Et parce qu'elle est projet, appel dynamique, je me risque à dire que la famille n'est pas, ou tout au moins, qu'elle ne se définit pas.

La famille seconde

Une autre caractéristique de la nouveauté familiale tient à ce que la famille est aujourd'hui en position seconde.

Naguère, les jeunes gens se formaient, accomplissaient leur service militaire, puis se fixaient dans l'exercice d'un métier. C'était la condition préalable pour pouvoir se mettre en couple et fonder une famille. L'insertion professionnelle précédait l'insertion familiale mais on travaillait dans le but de fonder une famille : un homme ne pouvait exercer un emploi

d'agriculteur, d'artisan ou de commerçant sans une femme pour tenir sa maison. Et une jeune fille s'insérait socialement par le mariage.

Aujourd'hui, hommes et femmes s'insèrent essentiellement par leur formation et leur travail. Cette mise en position seconde de la famille a transformé considérablement non seulement la manière dont les jeunes générations accueillent l'enfant mais aussi le rapport entre la famille et la société.

De nos jours, la naissance du premier enfant est de plus en plus retardée : dans leur majorité, c'est après un démarrage de vie professionnelle, vers l'âge de 27 ans, que les femmes éprouvent un désir d'enfant. Même si le travail est réputé libérer les femmes, leur permettre de s'ouvrir au monde et leur conférer une certaine autonomie, il reste pour bon nombre d'entre elles souvent monotone, répétitif et fort peu gratifiant. Le désir d'enfant s'affirme alors d'autant plus que la femme n'est pas valorisée dans son travail. **L'enfant devient de plus en plus l'expression d'un manque. C'est « l'enfant du plus-être ».**

Cette place éminente qu'acquiert l'enfant ne va pas sans transformer ses relations avec ses parents. D'abord, l'enfant du « manque » est investi de tout ce dont les parents ont manqué. Ils projettent sur lui leurs fantasmes. Parce qu'ils en sont les auteurs, ils se sentent devoir lui donner les meilleures chances. En outre, parce qu'ils considèrent que leurs enfants font partie de leur vie, ils les associent de plus en plus tôt à leurs soucis. Le résultat de ces deux attitudes fait que les enfants n'ont plus droit à l'enfance. Quant aux parents, la désillusion peut être dramatique le jour où les enfants sont en désaccord avec eux : les tensions familiales peuvent alors devenir insupportables.

Aujourd'hui, la famille arrive en position seconde, après l'insertion professionnelle, ce qui transforme la manière dont les jeunes générations accueillent l'enfant et le rapport entre famille et société.

La mise en position seconde de la famille induit aussi une modification de la place de la famille dans la société. Naguère encore, on quittait la famille pour « s'ouvrir au monde ». Aujourd'hui, cette démarche s'est inversée. On a tendance à quitter la société (une société ressentie comme uniformisante, massifiante, oppressante) pour rentrer en famille (une famille ressentie comme un havre de paix, de sécurité, de confiance, un lieu d'épanouissement des personnes, à l'abri des multiples contraintes et embûches qui ne sont que trop fréquentes dans les rapports professionnels et sociaux).

Nous sommes donc à un tournant de la société. Celle-ci n'est plus une société du plein emploi et du tout salarial. **La famille devient le lieu du sens ultime. Le temps privé prend le pas sur le temps social.** Or, à se représenter ainsi la famille comme en émergence du social, ne risque-t-on pas d'induire, d'ancrer, notamment chez les jeunes, l'idée que l'on peut, voire que l'on doit s'affranchir des contraintes de la société, pour vivre en marge, faire bande à part ?

La nouvelle place que prend la famille dans la société appelle de notre part une réflexion plus poussée sur les rapports entre sphère privée et sphère publique. Longtemps le familial a été subordonné au social, quelles conséquences cela aurait-il de subordonner le social au familial ?

La famille incomparable

Incomparable est employé ici dans le sens de « ce qui ne peut se comparer ». L'une des raisons majeures est en fait que les familles sont plus isolées.

Jadis, les familles étaient intégrées dans des ensembles plus vastes (famille élargie, communauté villageoise,

paroissiale, de quartier...). La prise en charge de l'enfant relevant en quelque sorte de la communauté, l'enfant bénéficiait de puissants substituts parentaux ou, plus exactement, paternels : instituteur, curé, boulanger, forgeron, sabotier... Ceux-ci formaient une sorte de communauté éducative qui se considérait plus ou moins responsable de l'enfant. De nos jours, non seulement un amenuisement, voire une disparition des corps intermédiaires se sont produits qui ont réduit le réseau social dans lequel s'intégrait la famille, mais en plus la famille a tendance à s'enclorre sur elle-même. L'enfant est en contact avec un nombre élevé d'adultes : éducateurs, animateurs de loisirs, personnels soignants, enseignants... Mais d'une part, ces différents agents sociaux ne se considèrent pas pleinement responsables de l'enfant, d'autre part, ils ne forment pas une communauté éducative.

Enfin, il faut souligner que **la plupart des professions qui s'occupent de la petite enfance et de l'enfance sont essentiellement féminisées. Ainsi, un grand nombre d'enfants n'ont plus de contacts suivis avec un adulte homme, autre que leur père.** Or, ce phénomène se produit au moment où le statut, la stature du père, son autorité sont de plus en plus fragilisés, d'où l'importance de plus en plus essentielle que revêt la place du père, dans la construction identitaire de l'enfant. Dans ce contexte, les relations familiales sont devenues plus intenses, plus nourries, généralement plus confiantes, avec une tonalité affective plus marquée. Elles témoignent d'une volonté de préserver à tout prix le « havre de paix », l'entente familiale. Pour ce faire, les parents sont prêts à se montrer compréhensifs, à se mettre à la portée de leurs enfants, jusqu'à consentir à brouiller les générations. Platon avait déjà ébauché une critique de la confusion des générations : « *Dans un tel Etat (démocratique) ... le père prend l'habitude de se rendre sem-*

Auparavant, l'enfant bénéficiait de plusieurs substituts parentaux dans l'environnement proche de la famille. Aujourd'hui, les nombreux adultes au contact de l'enfant ne constituent pas pour autant une communauté éducative.

Respecter les différences entre les générations est nécessaire à la construction de l'identité des parents comme des enfants. C'est un devoir de famille et de société.

blable à l'enfant et d'avoir peur de ses fils ; le fils de son côté, de se rendre semblable au père et de ne respecter ni craindre ses parents, et cela pour être libre ; l'immigré de se mettre à égalité avec le citoyen, et celui-ci avec l'immigré et pareillement pour l'étranger proprement dit (...). Dans un pareil Etat, le maître a peur de l'écolier et il le flatte, l'écolier a le mépris du maître, et de même à l'égard de l'éducateur. D'une façon générale, les jeunes se donnent l'air d'être les vieux et ils tiennent tête en paroles comme en actes, tandis que les personnes âgées, pleines de tolérance pour les excès de la jeunesse, se gorgent de badinages à l'imitation de cette jeunesse, afin de ne pas passer pour des individus moroses et pour des gens autoritaires » (République, I. VIII). Pourtant, préserver la différence des générations est un impératif familial, nécessaire à la construction de l'identité des parents comme des enfants, mais aussi social.

Respecter donc la différence des générations, laisser celle qui monte s'approprier son temps, l'inciter à formuler ses valeurs propres, même si elle n'arrive pas encore à les expliciter, c'est sans doute un devoir de famille, devoir difficile en un temps où la recherche de l'harmonie familiale, malgré certains discours permissifs, accepte mal que les adolescents se désidentifient par rapport à leurs parents... C'est aussi un devoir de société.

La famille surinvestie

De nos jours, **la famille est surinvestie**, sur-valorisée en même temps qu'idéalisée. **Jamais elle n'a occupé une telle place, au niveau du discours, des écrits, des représentations que l'on s'en fait.**

Dans le champ politique, de tous temps la France est sans doute le pays d'Europe qui a développé la poli-

tique familiale la plus explicite et la plus soutenue, même si depuis l'immédiat après-guerre, cette politique a connu des infléchissements notables.

Depuis 1997-1998, la politique en direction des familles se trouve infléchie par une nouvelle impulsion. Plutôt que d'accroître les aides financières servies aux familles, elle **visait à développer des services et à créer des réseaux d'accompagnement des parents**. Ceux-ci leur permettent d'être écoutés, d'échanger entre eux, de valoriser leurs compétences propres, d'être confortés dans leur fonction éducative, parce que celle-ci participe de façon essentielle et spécifique à la construction du lien social.

Qu'en est-il du surinvestissement et de l'idéalisation de la famille dans le grand public ? Dans tous les sondages effectués au cours des huit dernières années, **plus de 80 % de nos contemporains**, quels que soient leur classe d'âges et leur milieu social, **considèrent la famille comme la valeur essentielle**, immédiatement après la santé, et même avant le travail. Ces pourcentages concordants peuvent paraître surprenants quand on considère ce qu'il en est dans la pratique de la diversité des formes de vie familiale et la multiplication des séparations ou des ruptures. Il y a un hiatus manifeste entre la sur-valorisation de la famille au niveau du discours ou des représentations, et la précarisation de la famille dans les faits. La question se pose donc du pourquoi de ce surinvestissement.

Les réponses déjà suggérées précédemment, liées à la perception de la famille comme un havre de paix par opposition à la perception de la société comme une machine opprimante et un champ de conflits, tendraient à expliquer la sur-valorisation de la famille comme l'envers d'une critique de la dégradation

des rapports sociaux élémentaires. En effet, plus les incertitudes du marché de l'emploi gagnent et sapent les bases salariales de notre société, plus nos contemporains sont enclins à reporter sur la famille la recherche du sens à donner à l'existence.

Pourtant, si nos contemporains tiennent tant à la famille, n'est-ce pas aussi parce que, consciemment ou inconsciemment, ils ont le pressentiment que les liens familiaux ont une valeur primordiale ? La question qui se pose alors est : qu'est-ce que la famille donne ou est censée donner que la société ne pourrait apporter ?

Dépasser la nouveauté

Affronter cette question contraint à réfléchir sur ce que les liens familiaux ont de spécifique et finalement sur ce qu'est la famille en deçà et par-delà ses formes évolutives, autrement dit, à dépasser la nouveauté.

Les liens existentiels

Les fonctions traditionnelles de la famille occidentale – nourrissement, soins, éducation, assistance aux

personnes âgées ou handicapées – sont aujourd'hui largement assumées par la société. Même la procréation peut être assistée. Ainsi **ce qui caractérise en propre la famille est-il de plus en plus difficile à objectiver**. Approcher ce qu'il en est du familial implique désormais d'étudier, plutôt que les conditions de vie, les situations ou les statuts, le faisceau des liens spécifiques qui se tissent et constituent ses membres en une famille.

Le prototype de ces liens existentiels, c'est évidemment l'identité. L'identité ne prend valeur que pour l'identification et l'individualisation. Le nom familial ne se transcrit pas sur une liste, il s'inscrit dans une lignée. Il individualise moins qu'il n'apparente, il désigne moins qu'il ne permet de signer. **Dans la société j'ai un nom, dans la famille je porte un nom. Je suis attaché à mon nom et là se noue déjà l'attachement à la famille.** Mon nom, je le garde et il me garde de l'anonymat. Quand l'enfant demande : « d'où je viens ? », il n'a cure des gamètes. Sans doute s'interroge-t-il sur le mystère du sein maternel, mais la question qu'il ne peut formuler est : « qui m'a appelé à naître ? Qui est mon répondant ? ».

Dans une société non seulement anonyme, mais de production et de consommation, où tout est objet de commerce, ce problème de l'origine prend, dans l'inconscient personnel et collectif, une importance peut-être plus grande que par le passé. Et sans doute n'est-ce pas une coïncidence fortuite si la question des origines, du secret des origines, émerge comme une question de droit qui s'impose aux politiques.

Alors que les fonctions traditionnelles de la famille occidentale sont largement assumées par la société, les questions d'identité, d'origine prennent une importance accrue par rapport au passé.

*Si la famille
est à l'évidence
pour une part
une construction
sociale,
la question est
de savoir
si une dynamique
profonde préside
à la constitution
de toute famille.*

D'autres liens existentiels procèdent en famille de l'appropriation conjointe du corps et de la parole. Il est manifeste que, **dans la société, le rapport au corps se décline en termes de force** (notamment de force de travail), de valeur monnayable, de « look » **ou de distinction**, au mieux en terme de présence. Le corps est un instrument, un « bien » propre, qui singularise. **Dans la famille, le corps prend une toute autre dimension d'existence. Sa qualité première et éminente, ce n'est pas la distinction, mais la ressemblance.** Il n'est pas de l'ordre de l'avoir, mais de l'être, pas de l'ordre de l'apparence mais de la parenté, pas de la force mais du sang. Si nos contemporains tiennent tant à la famille, c'est peut être en particulier parce que là, ils peuvent vivre selon la vérité de leur corps : de son âge (enfant, adolescent, adulte ou vieillissant), qu'elles qu'en soient les marques, prometteuses ou stigmatisantes, à l'abri des canons publicitaires.

Le lien entre famille et mort mériterait, lui aussi, d'être longuement analysé. Passons sur la propension à se survivre dans une progéniture, ainsi que sur les problèmes d'héritage. Trois séries d'observations demandent à être rapprochées. D'abord, nos sociétés demeurent habitées par une angoisse diffuse de la mort, alors et parce qu'elle est occultée : banalisée, scénarisée sur nos écrans, anonyme et solitaire. Ensuite, elles sont confrontées à cette constante qui traverse toute l'histoire de l'humanité : l'interrogation sur le devenir après la mort. Enfin, la prise de conscience plus moderne de ce que la mort est précédée d'une perte de conscience, avant que ne s'engage un processus, plus ou moins long, d'extinction de toutes les fonctions vitales.

Nul n'est évidemment sujet de sa mort. Il revient à un autre de déclarer : « il est mort ». Celui-là devient le sujet, le « répondant » de notre mort. Si la famille est en cause de notre vie, ne doit-elle pas l'être également de notre mort ? Si elle nous donne de vivre, ne doit-elle pas aussi nous donner de mourir ? L'angoisse devant l'incertitude de la mort ne s'aggrave-t-elle pas d'une certaine incertitude familiale ? Pourquoi tant d'adolescents flirtent-ils avec la mort ?

Une dynamique sous-jacente à toute famille ?

Qu'est-ce que la famille ? La famille est à l'évidence pour une part une construction sociale, dépendante de facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques... et variable, évolutive, en corrélation avec eux. Peut-on parler d'un « vivant » s'agissant de la famille ?

Quoi qu'il en soit de ces dernières évocations, remarquons que la famille n'existe pas, il n'existe que des familles et pourtant nous n'arrivons pas à nous déprendre du singulier. La question est de savoir si une dynamique profonde préside à la constitution de toute famille, une dynamique qui serait présente sous la multiplicité des formes que peuvent prendre les familles dans le temps et selon les cultures ou les types de sociétés. Je laisse cette question en suspens, tout en demeurant convaincu que la propension inhérente à tout individu à constituer une famille, à se constituer en famille, participe de et à quelque chose de très profond, qu'elle relève d'une dynamique qui nous outrepassse. Les coquilles peuvent se transformer sans que pour autant ne soit jamais atteint ce qui est l'essence même de la famille.

Compte-tenu
des problèmes
d'enregistrement,
les débats
n'ont été
retranscrits
que partiellement.

d é b a t

■ *Martine Gruère, lorsque vous évoquez l'indifférenciation des rôles paternels et maternels, vous semblez mettre en question la relative égalité acquise entre hommes et femmes. Or, cette évolution n'est-elle pas une bonne chose pour le mieux-être des uns et des autres ? N'est-elle pas non plus inéluctable compte-tenu de l'évolution des mœurs, liée notamment au libre choix de la maternité et à la transformation des rapports de couple qui en résulte ?*

M. Gruère : Il n'est pas question de remettre en cause l'accès à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Ce dont il est question dans mon propos, vise essentiellement les fonctions symboliques du père et de la mère. Il s'agit surtout de travailler afin d'éviter la confusion des rôles et de toujours veiller à bien situer ce qui est du ressort de l'un ou de l'autre. Eviter l'indifférenciation des fonctions paternelles et maternelles vaut quelle que soit la manière dont elles sont exercées et appropriées par l'un et l'autre des membres du couple.

B. Ribes : Aujourd'hui qui est responsable de quoi dans le couple ? La question vaut autant pour les hommes que pour les femmes, mais celle de la place de l'homme dans l'éducation et de son autorité est fortement posée. De quelle loi est-il porteur ? Au nom de quoi peut-il fonder son autorité ? D'où tient-il son assurance quand sa situation professionnelle ou sa situation sociale sont fortement menacées ?

*Le dynamisme
et la capacité des
jeunes à s'affirmer
collectivement et à
construire une sorte
de nouveau contrat
de génération, peut
être un point d'appui
pour retravailler
avec les parents,
sur leurs rôles
et leurs fonctions.*

- *Vos propos concernant la fragilisation considérable de la famille et du statut des pères, et leurs conséquences sur l'éducation des jeunes peut apparaître comme un peu inquiétant.*

B. Ribes : Il faut se garder de céder au pessimisme. Quantité de signes donnent à penser qu'un changement profond est en train de s'opérer : les 15 - 20 ans dans leur majorité sont extrêmement dynamiques, apprennent à espérer et sont en processus de régénération. Un indice est la surprenante capacité des jeunes à se rassembler, sinon à se mobiliser. Sans doute, de tous temps, les jeunes ont-ils eu tendance à se regrouper. Aujourd'hui cette propension prend une dimension nouvelle. Il suffit de se rappeler l'exemple donné par les journées mondiales de la jeunesse, au cours desquelles des centaines de milliers de jeunes se sont réunis, faisant montre d'un étonnant sens du civisme, du respect mutuel et de la cohésion. Quoi qu'il en soit des présupposés idéologiques de ce rassemblement – on pourrait en évoquer d'autres plus culturels, en particulier musicaux – ce qui s'exprime fondamentalement dans ce genre de manifestation, c'est à la fois l'affirmation d'une appartenance et celle d'un certain consensus (d'un sentir commun), d'un partage des aspirations, plus profondément encore l'approche d'une sorte de nouveau contrat de génération.

- *À plusieurs reprises, M. Gruère, vous avez évoqué la nécessité de réinventer des modalités d'intervention entre parents et professionnels, dans des perspectives de co-éducation, pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?*

M. Gruère : Il nous faut réfléchir aux complémentarités possibles. Qu'est-ce qui est du ressort des uns et des autres ? Et comment ? Où peuvent s'établir les points de rencontre ? Quelles sont les limites des différents intervenants ? Nous devons également considérer les parents au travers de leurs compétences. Ils sont de fait les premiers éducateurs. Or, il nous faut avoir en tête qu'aujourd'hui bon nombre de parents sont fortement inquiets au sujet de leurs enfants car ils ont l'idée que leur vie sera moins bonne que la leur. C'est un élément nouveau que les professionnels doivent prendre en compte dans leurs relations aux parents. Ils ne peuvent donc se substituer à eux mais plutôt travailler à leur redonner confiance, les accompagner, développer des médiations. Nous pouvons aussi nous appuyer sur les jeunes pour réengager le dialogue avec les parents, retravailler avec eux sur les repères et les valeurs dont ils sont porteurs, sur les rôles et les fonctions qui leur reviennent.